



Bagnolet le 21 juillet 2017

COMITE DIRECTEUR – 1^{er} juillet 2017

Compte rendu

CREPS de REIMS
Route de Bezannes
BP 107 - 51054 Reims Cedex

Présents :

Nadir **ALLOUACHE**, Serge **CASTELLO**, Christian **ROBERT**, Angélique **PITOT**
Patrice **SANTERO**, Eric **LECLERCQ**, Jean-Luc **GUETROT**,
Alain **ARGENTIN**, Bruno **Briand**, Elisabeth **CONFORTINI**, Régis **DUBOIS**, Brice **HOARAU**, Nabil
MAZARI, Achwak **NASSER**, Aurélie **RZASA**, Kouider **SABOUR**, Patrick **VIGNAU**, Haykail **ZAIER**.
Albert **PERNET**, DTN

Absents excusés :

Anissa **BENADDA** (Pouvoir à Serge **CASTELLO**), Laetitia **CESTARI**, Hervé **COUDELAS**, Emmanuel
DELAMPER, Philippe **DELIAC** (Pouvoir à Patrice **SANTERO**), Serge **GUILHOU** (Pouvoir Nabil
MAZARI), Nahima **KORCHID** (Pouvoir Nadir **ALLOUACHE**), Erick **ROMEAS** (pouvoir à Christian
ROBERT), Jean-Bernard **SAUTRON**.

Absent : Hervé **COUDELAS**

Invités : Stéphane **DEJONGHE**, Président de la ligue des Hauts de France, Cédric **MARTIN**,
Président de la ligue Grand Est.

Nicole **SOLA-ETCHEBERS**, Directrice des Services, Laurent **BOIS** DTN Adjoint, Pierre-Yves
ROQUEFERE, DTN Adjoint.



Siège social : FFKMDA (anciennement FFSCDA) – 144, avenue Gambetta – 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET : 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75
Site : ffkmda.fr





Le Comité Directeur fait suite à l'Assemblée Générale extraordinaire réunie pour voter la modification des statuts. Nadir ALLOUACHE invite les Présidents de la ligue des Hauts de France, Stéphane DEJONGHE et de la ligue Grand Est Cédric MARTIN à assister à la réunion qui débute à 14H30.

1. Validation du PV du CD du 6 mai 2017

Nicole SOLA, Directrice des Services, demande la parole afin de préciser qu'une modification a été apportée au PV du CD du 6 mai à la demande d'Elisabeth CONFORTINI et attire l'attention des membres afin qu'ils prennent connaissance de cette nouvelle version du compte rendu avant le vote.

Bruno BRIAND, souhaite revenir sur le point 5 du PV autorisant le port du legging, arguant que le vote portait sur une question ambiguë. Serge Castello rappelle que la question est de valider le PV et que si des points de fond doivent être rediscutés ils devront être prévus à l'ordre du jour d'un prochain Comité Directeur.

Le PV ne fait l'objet d'aucun autre commentaire.

Voté à l'unanimité

2. Validation du Règlement Disciplinaire.

Il est rappelé aux membres qui ont par ailleurs reçu le règlement disciplinaire préalablement à la séance et pu l'étudier, qu'il est calqué au règlement type arrêté par décret.

Voté à l'unanimité

3. Equipes de France

Les résultats des équipes de France sont mauvais et le Président a convoqué Pierre-Yves ROQUEFERE, DTN Adjoint et Directeur des Equipes de France afin d'avoir des éclaircissements sur ces contre-performances.

Pierre-Yves ROQUEFERE se base sur les derniers championnats du monde de Muaythai, qui se sont déroulés en juin à Minsk et n'ont rapporté à la délégation française que 3 médailles (1 argent et 2 bronze). Il déroule un Powerpoint pour étayer ses propos.

6 des athlètes qui ont perdu au 1^{er} tour, ont rencontré les futurs Champions du monde,

2 perdent contre les médailles d'argent

4 perdent contre les médailles de bronze.

Il insiste sur le fait que les sportifs ont tous gagné le 1^{er} round avant de s'incliner.

Ces résultats sont, pour le Directeur des Equipes de France, loin d'être mauvais. Le niveau international ne cesse d'augmenter et nos athlètes ne sont pas assez bien préparés. Ils n'ont pas assez de condition physique, ne s'entraînent pas avec assez d'assiduité.

Les sportifs manquent de regroupements et de compétitions internationales.

Les entraîneurs de clubs sont souvent mieux armés pour préparer les sportifs aux galas qu'à l'exigence des compétitions de format WAKO ou IFMA. Peu sont ceux qui ont ces compétences.



Quand les sportifs arrivent en stage, l'encadrement devrait avoir à travailler sur la stratégie, l'analyse video. Au lieu de ça, il faut gérer la planification, faire faire les tests physiques, revenir sur les fondamentaux ...

L'amélioration de la performance passera aussi par la professionnalisation de l'encadrement.

L'exposé de Pierre-Yves ROQUEFERE donne lieu à de nombreux échanges, les élus ne sont pas tous d'accord avec son analyse.

Ils remettent en question les compétences de certains entraîneurs nationaux, l'analyse stratégique des combats. Christian ROBERT, par exemple, évoquant sa longue expérience de terrain explique que le gain du premier round n'est pas le signe d'un bon niveau, au contraire, il peut être un choix stratégique d'attente, d'étude de l'adversaire, de feinte.

L'assemblée est d'accord pour envisager un travail au sein des ligues avec la création d'équipes de ligue, et des compétitions inter ligues pour ces équipes.

Eric LELERCQ regrette qu'il n'ait pas été tenu compte de de la liste des athlètes potentiellement « médaillables » en Full qu'il avait envoyée pour aider à la sélection en stage.

Ce point ne donne pas lieu à vote.

4. Salaire des dirigeants

Pour ce point et en accord avec les statuts nouvellement votés, le Président est invité à quitter le Comité Directeur. Les cadres techniques et les invités sortent également.

Proposition est faite par Serge Castello du salaire du Président.

Nabil Mazari se félicite de cette proposition qui va dans le sens de la professionnalisation. Il est normal que la fédération soit gérée comme une PME.

Tous les membres sont d'accord.

De retour dans la salle, le Président Nadir ALLOUACHE remercie l'Assemblée pour sa confiance et insiste sur les statuts qui prévoient la possibilité de rétribuer 2 dirigeants en plus du Président. Pour l'instant, il n'en est pas question. La fédération pourra l'envisager quand elle sera plus à l'aise financièrement.

Voté à l'unanimité.

5. Projet de calendrier 2018

Le calendrier 2017-2018 est proposé au Comité Directeur.

Celui-ci compile tous les souhaits des commissions, les dates déjà arrêtées du calendrier international, les dates déjà connues des événements fédéraux.

Le calendrier sera mis en ligne dès que possible et les ligues devront intégrer leurs événements et remonter leur calendrier régional à la fédération.

Le DTN Albert PERNET regrette que ce calendrier arrive si tard, mais il est difficile de programmer les événements sans connaître les créneaux d'attribution des gymnases parisiens notamment qui ne sont pas connus avant fin juillet.



Voté à l'unanimité

6. Plan comptable et documents attendus par la FFKMDA

La comptabilité de la fédération est obsolète. Il n'y a pas de comptabilité analytique ce qui pose un gros problème pour justifier l'utilisation des fonds d'Etat précisément.

Angélique PITIOT, Trésorière et par ailleurs comptable, a travaillé avec Albert PERNET et Nicole SOLA pour proposer une comptabilité analytique qui répondra aux exigences d'un suivi plus précis, en adéquation avec les actions décrites dans la convention d'objectif.

Le plan comptable analytique divise l'activité fédérale en trois registres (fonctionnement sportif, Formation et Fonctionnement fédéral) puis découpe chacun d'entre eux par secteur (ex : pour le fonctionnement sportif : organisation fédérale, Equipes de France..., puis par action (ex : championnat de France amateur, gala fédéral...)).

Une codification sera établie en accord avec l'expert-comptable et le comptable pour identifier chaque action.

Les responsables vérifiant les factures, les imputeront en les codifiant grâce au plan établi puis les passeront au comptable.

Voté à l'unanimité

7. Formation : les enjeux de la FFKMDA

Lors du précédent Comité Directeur de mai dernier, Patrice SANTERO, élu en charge de la formation avait déjà exposé l'urgence de la reprise des BMF pour la fédération afin d'être pleinement en conformité avec nouvelles exigences dévolues aux organismes de Formation.

La réforme de la formation professionnelle de 2016 a notamment gratifié nos BMF (2 et 3) de l'obtention de 2 UC sur les 4 du Brevet professionnel.

La contrepartie est évidemment que la fédération contrôle le niveau d'exigence pour la délivrance de ces diplômes.

Néanmoins la fédération a bien conscience que l'arrêt de l'organisation des BMF par les ligues, entraînera un manque à gagner important pour le financement de leurs actions et a réfléchi à une compensation financière calculée en fonction des revenus générés par la Formation dans les ligues. Il est proposé aux ligues 6 ou 7 euros de rétrocession en fonction du nombre de licenciés répartis comme suit :

- 4 euros (ligue de - de 3000 licenciés) ou 5 euros (ligue de + de 3000 licenciés) par licencié.
- 1,50 euro par licencié par BMF
- 1,50 euro par licencié pour toutes les actions décrites dans la convention d'objectif (Développement des publics féminins, handiboxing, jeunes, QPV...)

Le DTN explique que cette mesure de reprise totale de la Formation au siège de la FFKMDA est incontournable, que la seule marge de manœuvre possible est sur le délai de sa mise en place.

Nabil Mazari s'insurge contre cette mesure qu'il considère comme une mainmise de la fédération sur les ligues. Au-delà de l'impact financier, ce sont surtout les aspects humains qui vont être altérés avec la centralisation des BMF, au premier rang desquels la perte de la proximité avec tous les diplômés qui sont de futurs encadrants des clubs de la région.



Siège social : FFKMDA (anciennement FFSCDA) – 144, avenue Gambetta – 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET : 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75
Site : ffkmda.fr





Anthony VIEIRA rassure le Président de la ligue Rhône-Alpes-Auvergne en lui précisant que ce n'est pas parce que la Fédération reprend les rênes de l'organisation des formations que les ligues ne seront pas consultées pour leurs mises en place.

Il est ensuite discuté de la reprise des formations par la fédération qui devra être échelonnée pour être optimisée.

Il est proposé au vote :

- reprise de l'intégralité des formations au siège de la fédération : 1^{er} septembre 2018
- reversions en adéquation avec la reprise des formations par la fédération : 1^{er} janvier 2019

2 voix contre

Voté à la majorité

8. Championnat d'Europe IFMA

Point d'information sur le championnat d'Europe. Le Président expose l'état d'avancement du dossier du Championnat d'Europe :

- Les négociations avec l'IFMA ont abouti et le championnat d'Europe est officiellement concédé à la France.
- La halle Carpentier a été libérée pour être attribuée à la FFKMDA.
- Les hôtels et le traiteur sont bookés.
- Une subvention de 100 000 euros a été promise par la région Ile de France.
- Dmitry PUTILIN, Technical Delegate de l'IFMA sur le Championnat d'Europe a passé 2 jours à la fédération pour visiter le site et les hôtels, balayer le cahier des charges et élaborer le plan d'actions.

Ce point ne donne pas lieu à vote.

Les points 9 et 10 de l'ordre du jour sont inversés pour permettre à Laurent BOIS, attendu par ailleurs de présenter le logiciel des grades avant de quitter le CD ;

9. Logiciel des grades

Laurent Bois qui a initié le projet des Grades expose au Comité Directeur la nécessité pour la fédération d'avoir un outil de gestion qui pourra non seulement faciliter la comptabilisation à jour des « gradés » à tous les niveaux : clubs, ligues et national, mais aussi protégerait l'ensemble du processus, avec notamment l'édition informatique et parfaitement sécurisée des diplômes (certains faux ont commencé à circuler, il faut absolument enrayer ce problème).

Ce logiciel, par ailleurs, incrémenterait chaque fiche de licencié avec son niveau de grade.

Eric Leclercq souhaite qu'un effort soit fait sur le prix du logiciel.

Voté à l'unanimité

10. Logiciel de compétitions BOWEB

Le Comité Directeur est amené à se positionner par rapport au logiciel de compétitions BOWEB mis en place en 2015 sans cahier des charges ni plan de développement à moyen terme.



Après 3 saisons d'utilisation, le logiciel est un outil très performant mais qui continue de coûter beaucoup d'argent tant par les développements toujours nécessaires pour l'optimisation des compétitions mais aussi par la redevance des licences d'utilisation payées non seulement par la fédération mais aussi par les ligues.

Glauco Pocobelli a été sollicité pour vendre à la fédération son logiciel Bioweb.

Brice HOARAU et Stéphane DEJONGHE, spécialistes en informatique sont sollicités pour étudier le contrat proposé par BIOWEB. Si leur analyse est positive, le Président entreprendra de faire baisser sensiblement le devis pour procéder à l'achat de ce matériel.

Voté à l'unanimité

11. Questions diverses

- Question sur les certificats médicaux.

Patrice Santero rappelle que depuis le 1^{er} septembre 2017, pour les non-compétiteurs, le certificat médical est valable 3 ans. Dans ce cas, un questionnaire de bonne santé de substitution est exigé dès la 2^e année et doit être détenu par le club en lieu et place du certificat médical.

Une information sera diffusée à la rentrée.

- Contrôle anti-dopage.

Un membre interroge le Bureau au sujet des contrôles anti-dopage afin d'avoir les résultats et, le cas échéant, pouvoir anticiper sur les inscriptions des licenciés dont les résultats sont positifs mais dont les dossiers sont en cours d'instruction.

Il est rappelé la présomption d'innocence pour tous les sportifs contrôlés et l'interdiction pour la fédération de communiquer quelque information que ce soit sur les dossiers en cours.

- Site pour la ligue Normandie.

Alain Argentin sollicite Achwak Nasser, élue en charge de la Communication, pour son projet de site de ligue. Tous les éléments lui seront fournis afin de mener à bien ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Comité Directeur est close à 18H30.